



Effacé le casier judiciaire

Par **venissieux**, le **25/10/2016 à 13:27**

Bonjour,rnrnEn ce moment je suis en formation pour travailler dans un aéroport. En Mars 2015 j'ai conduit en état d'ivresse en Suisse, j'ai eu une amende a payer et le droit de conduire en France mais pas en Suisse. En téléphonant au tribunal pour avoir des formations sur mon casier judiciaires apparemment en B2 c'est écrit sur le cassier et avec sursis de 2 ans qui se termine en Mars 2017 et ma formations se termine fin novembre 2016 avec une promesse d'embauche.rnrnComment je dois faire pour demander l'effacement ce casier judiciaire parce que en Suisse, ils m'ont répondu que ce n'était pas possible.rnrnMerci d'avance.

Par **amajuris**, le **25/10/2016 à 13:32**

bonjour,rnvous devriez trouver la réponse en consultant ce lien:rn
http://www.legavox.fr/blog/maitre-spira/comment-effacer-mention-casier-judiciaire-15837.htm#.WA9Ck_mLS00rnsalutations

Par **Tisuisse**, le **25/10/2016 à 15:00**

Bonjour,rnrnL'aéroport est en France ou en Suisse, vous ne le précisez pas. La société qui doit vous employer est française ou suisse ?